

Aide-carreleuse AFP

Aide-carreleur AFP

Technique du bâtiment, aménagements intérieurs

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^e année d'apprentissage: 620 francs

2^e année d'apprentissage: 750 francs

En tant qu'aide-carreleuse ou aide-carreleur, tu participes à la pose de carrelage sur les murs et les sols de bâtiments en construction ou en cours de rénovation. Avant de poser les carreaux, tu prépares les sols ou les surfaces à revêtir. Tu utilises des carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle, qui protègent et embellissent les sols, les murs ou les escaliers.

Tâches

Travaux préparatoires

- Mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux nécessaires
- Organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur le chantier
- Préparer la surface à revêtir: redresser un mur, aplanir le sol, l'isoler ou le rendre étanche

Pose

- Choisir une technique et un plan de pose selon le type de carreaux, la nature du support et la surface à recouvrir
- Préparer le mortier-colle
- Découper les carreaux aux dimensions requises
- Appliquer une couche de mortier-colle sur le support à l'aide d'une spatule dentelée
- Poser les carreaux
- Contrôler l'alignement des carreaux ainsi que leur verticalité ou leur niveau, pour que le mur ou le sol soit parfaitement plat

Finition

- Préparer le liant
- Étaler le liant sur le carrelage pour remplir les joints qui se trouvent entre les carreaux
- Façonner les joints à l'aide d'une éponge

- Nettoyer la surface
 - Éliminer les déchets selon les prescriptions de la protection de l'environnement
-

Réparations et restauration

- Enlever et remplacer les carreaux abîmés
- Démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation
- Préparer le support et poser un nouveau carrelage

Environnement de travail

En tant qu'aide-carreleuse ou aide-carreleur, tu fais partie d'une petite équipe. Tu travailles plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries. Tu es souvent à genoux et portes de lourdes charges. Sur les chantiers des bâtiments en cours de construction ou de rénovation, tu coordonnes tes activités avec d'autres professionnels du bâtiment. Tes horaires sont en général réguliers.

Tu exerces tes activités dans de petites et moyennes entreprises de carrelage. Après quelques années d'expérience professionnelle, et avec l'obtention du CFC, tu peux occuper des postes à responsabilité ou devenir indépendant.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité de représentation spatiale
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Aisance avec les chiffres
- Sens esthétique
- Résistance physique

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Avoir une activité physique
- Travailler avec précision
- Travailler en équipe
- Travailler la pierre, la terre, le verre

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de carrelage

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

40 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-carreleuse ou d'aide-carreleur

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'aide-carreleuse ou aide-carreleur, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **carreleur-se**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/carreleur-euse-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Ceruniq

<https://www.ceruniq.ch>

Association suisse du carrelage (en allemand ou italien)

Fédération romande du carrelage (FeRC)

<https://www.ferc.ch>

Fédération romande du carrelage (FeRC): formation

[BASE_URL/http://www.formation-carreleur.ch](http://www.formation-carreleur.ch)

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/51104?lang=fr>